

munications avec Prince-Albert, devrait être comprise dans celle-ci.

D'après la tradition, The Battlefords constitue le cœur de la région d'où s'étirent des routes allant jusqu'à Lloydminster, Maymont, Meadow-Lake. De ce dernier point, partent maintenant de nouvelles routes qui mènent à l'Île-à-la-Crosse et autres endroits.

Toutes ces propositions, monsieur l'Orateur, vous pouvez m'en croire, représentent l'opinion de 90 p. 100 des gens de la province de Saskatchewan.

Je suis entré dans tous ces détails parce que c'est la seule occasion que nous ayons de présenter nos revendications devant les commissaires. Nous voulons les présenter de telle sorte qu'il leur soit possible d'accepter nos contre-propositions. Nous agissons ainsi afin d'aider la commission à établir des limites précises et pratiques. Deuxièmement, même si j'ai vérifié les chiffres et leur provenance, il se peut qu'ils soient quelque peu modifiés.

Troisièmement, on espère que la commission tiendra compte des noms des circonscriptions que je viens d'énoncer. Quatrièmement, la commission devrait s'assurer, autant que possible, que les villes de Saskatoon et Regina ne seront pas divisées en deux à partir du centre. Une ville devrait être une entreprise vivante et progressive et non un désert. Si l'on établit des limites dans les villes de Saskatoon et Regina, on devrait les tracer sur une seule rue ou encore leur faire suivre, à l'intérieur de la ville, des points de délimitation comme une rivière, par exemple, afin que les citoyens sachent à quoi s'en tenir.

Nous ne voulons pas qu'à Regina, par exemple, les habitants de la périphérie appartiennent aux circonscriptions rurales voisines, tandis que ceux du centre de la ville relèveraient de la circonscription urbaine, de sorte qu'en passant d'un pâté de maisons à un autre, les gens passeraient d'une circonscription urbaine à une circonscription rurale.

Monsieur l'Orateur, je crois avoir présenté le meilleur plaidoyer possible en faveur d'une modification positive et constructive touchant le rapport des commissaires. Mes propositions viennent peut-être de faits qui ont échappé à l'attention des commissaires, mais elles sont le résultat des nombreuses années d'expérience de bon nombre de députés. Il n'est nullement question ici de remaniement arbitraire. Il s'agit d'obtenir une circonscription aux limites compatibles avec l'histoire et la géographie, conformes aux limites municipales et de nature à unir les gens grâce aux

voies naturelles de communication, routes, radio, télévision et journaux, qui contribuent à la vie culturelle de la collectivité.

En Saskatchewan, une commission royale d'enquête sur l'agriculture et la vie rurale des gens a siégé de 1952 à 1956. Son rapport a été publié en 13 volumes, et il souligne que les liens culturels et les marchés constituent les éléments d'unité les plus forts entre groupes de gens éparpillés à travers la Saskatchewan. On pourrait dire qu'un chemin de fer ou tout autre moyen de communication qui unit les gens, mais ils le sont surtout par les liens culturels, qui peuvent englober une gamme d'intérêts allant du curling à l'assistance à l'église ou à l'école. La commission royale a bien souligné que c'était un des facteurs d'unité entre groupes de gens éparpillés dans la région.

Notre province aimerait qu'on s'en occupe comme il faut, pour qu'une collectivité puisse avoir une vie culturelle. C'est ce que nous voulons au lieu de ce que j'appellerai des propositions artificielles destinées à établir des circonscriptions artificielles, sans aucun rapport avec les besoins des habitants de la Saskatchewan.

La présidence m'autoriserait-elle à soumettre les chiffres et les cartes à la commission concernant la Saskatchewan, par l'entremise de monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): La Chambre autorise-t-elle à l'unanimité le député à déposer ces données statistiques après les avoir confiées à M. l'Orateur comme faisant partie de son discours?

Des voix: D'accord.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je traiterai brièvement d'une question qui revêt à mes yeux une importance primordiale. Au cours de mon mandat comme premier ministre, nous avons décidé d'instituer une commission apolitique afin de mettre fin, au Canada, au remaniement arbitraire des circonscriptions électorales.

Lors de deux revisions successives de la carte électorale, le gouvernement de l'époque avait remanié brutalement ma circonscription, notamment, pour de simples motifs politiques. Sans ces transformations, il y a longtemps que je ne serais plus au Parlement. Je dois beaucoup à certains vis-à-vis qui faisaient partie du gouvernement de l'époque. Je